

Compte rendu de la réunion des RP du 8 juillet 2021

France 3 Côte d'Azur - Antibes

Présents pour les RP : Laurence Collet et Pascal Martin

Présents pour la direction : Marilyne Camacho, Séverine Achard, Béatrice Nivois, Anne de Geoffroy et Jacques Perez

PREAMBULE DE LA DIRECTION DES PROGRAMMES

La direction tient à féliciter les équipes de France 3 Côte d'Azur pour leur investissement, leur mobilisation et leur dynamisme durant les périodes électorales. Selon la direction des programmes, les soirées électorales ont été globalement satisfaisantes et validées par la direction de l'information; et l'audience très bonne, malgré la concurrence des autres chaînes.

Programmation des semaines à venir

Peu de spectacles seront retransmis en Côte d'Azur, ce en raison du peu de partenariats possibles. Le prix des prestations est également en cause (les artistes de Jazz à Juan demandent jusqu'à 50 000 euros par spectacle, par exemple).

Le COVID a perturbé les démarches.

Ceci dit, il y a eu une prise d'antenne à 18h30 sur l'ouverture du festival de Cannes.

Les RP se disent surpris que cette prise d'antenne du mardi 6 juillet ait souffert d'un manque de communication et de préparation qui a mis des PTA devant le fait accompli. La prise d'antenne, en soi avait du sens, mais il faudrait procéder autrement.

La direction des programmes souhaite exploiter ce créneau de 18h30, lorsqu'il y a des actualités particulières, à d'autres occasions. Elle s'engage à mieux communiquer en amont les prochaines fois.

Programmation de la rentrée

La direction des programmes explique que la rentrée sera le **30 août**, avec la reprise du 11h53 et du 18h30.

En revanche, les tranches du matin (matinales France Bleu, Vous êtes formidables) débiteront le **6 septembre**.

La particularité de Vous êtes formidables, c'est d'avoir des chroniqueurs autour d'un animateur. Une journaliste de Côte d'Azur viendra enregistrer des chroniques plateau « avec le prisme de la Côte d'Azur ». Il n'y aura donc plus de directs sur le territoire.

La direction invite ceux qui souhaitent faire des chroniques dans Vous êtes formidables à se manifester.

Précision : un nouveau studio est en construction à Marseille. L'émission fera donc sa rentrée dans ce nouveau décor.

Le **11 septembre** c'est la reprise de la diffusion de DEP, Mediterraneo et Vaqui.

POINT EMPLOI DE LA RRH

La direction explique que désormais, au début de chaque réunion des RP, un point sera fait sur l'emploi.

En l'occurrence, il y a eu un COCA (comité carrière) ce mercredi 7 juillet, d'où les informations suivantes:

MONTEURS:

Un des postes sera une reconversion et sera suivie d'une formation d'au moins six mois, renforcée par une formation INA.

Le deuxième poste sera republié dès le 30 août. La direction régionale avait pourtant proposé un candidat.

RÉDACTEURS: Un des postes de rédacteur a été pourvu, c'est une mutation. Pour le deuxième poste, une collaboratrice de Grenoble va venir en détachement pendant trois mois. Le poste n'est donc pas pourvu. C'est une façon de valider un projet personnel et professionnel avant de s'engager.

Concernant le poste de Pierre Cohignac, les RP demandent quand aura lieu sa publication. La direction répond qu'elle n'a pas encore statué sur le fait qu'il soit publié en poste de JRI ou de rédacteur.

RESPONSABLE COMMUNICATION: La responsable de la communication de France 3 Côte d'Azur, déjà présente dans l'entreprise est nommée. Sa nomination est effective au 1er septembre.

SCRIPTTE: Il y a trois candidats sur le poste de scriptte qui passera au comité carrière du 8 septembre.

POINTS DU JOUR

La direction a-t-elle procédé à de nouveaux affichages concernant les mesures barrières avec une spécificité sur l'aération des locaux, comme demandées par la CSSCT ?

Le responsable IMG confirme qu'il n'y a pas eu d'information de la CSSCT en ce sens. Donc rien n'a été affiché de nouveau. Il confirme que dès qu'il reçoit une instruction, il agit en ce sens.

Des mesures avaient déjà été prises l'année dernière et les filtres des climatiseurs sont nettoyés deux fois par an. Le plus radical, afin d'éviter toute prise de risque concernant la covid était d'éteindre les clim, ce qui a été pénible pour certains. Là on a deux choix, soit on ouvre les fenêtres, soit on met la clim.

Les RP invitent le responsable IMG à se rapprocher de la direction de la santé sécurité pour ce qui est des affichages préconisés par la CSSCT..

Le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels) est-il mis à disposition et consultable sur Monespace?

Sur Monespace, rien n'est prévu, selon le responsable IMG, pour mettre à disposition le DUER. Les DUER sont centralisés par l'Unité de suivi des contrats. Le responsable IMG va demander à ce service si la publication sur Monespace est possible.

Les RP insistent sur l'utilité de rendre ce document plus accessible et réellement partagé avec le personnel.

A savoir qu'il est consultable sur demande, et déjà visible dans les dossiers partagés des ordinateurs : Communs Antibes > CHSCT > Document unique.

Les Aviwest sont-ils accompagnés de fiches réflexes demandant de respecter 2 m de distance lors des transmissions ?

La réponse est oui. Les fiches ont été réactualisées et remises dans chaque Aviwest. Le responsable IMG explique que ces fiches ont tendance à « disparaître », d'où la nécessité d'en remettre.

Les RP font remarquer qu'il en manquait à la locale de Nice et précisent la nécessité de fournir un câble bnc plus long pour ce bureau. En effet, lors des directs, le câble de l'Aviwest de la locale de Nice est trop court. Il faut permettre aux équipes de s'éloigner au maximum de l'appareil.

Compte rendu de la visite de la locale de Nice.

La société Ellipse/Steelcase a fait une proposition de réaménagement et d'ameublement à la locale. On est dans l'attente du résultat de l'appel d'offre « petits travaux » pour effectuer les travaux.

L'idée est de cumuler à la Toussaint, le début des travaux et l'installation du nouveau mobilier.

Les RP considèrent que c'est une bonne chose que la locale ait la perspective de locaux et mobiliers neufs. Cela était demandé depuis plus d'un an!

Salle de repos. Quand pourra-t-on disposer d'une salle de repos, comme cela avait été envisagé au deuxième étage ?

Le projet est effectivement toujours d'actualité et mérite d'être relancé. Le choix se porte sur la salle de musique, qui serait transformée en salle de repos.

Il y a beaucoup de travaux, explique le responsable IMG, car ce lieu est très vétuste.

Les travaux seront engagés après que les résultats de l'appel d'offres « petits travaux » seront connus (il y a plusieurs lots dans cet appel d'offre avec plusieurs métiers, donc plusieurs entreprises seront désignées).

Une réponse devrait être apportée d'ici 15 jours.

Il y a comme un souci avec les réunions de service de retour sur site. La procédure a été validée par la DRH FTV, la DSQVT et les rapporteurs des CSSCT. A aucun moment il n'a été question que leur tenue ou pas était à la main de la direction. Elles sont obligatoires et doivent se tenir avant la rentrée. La seule « tolérance » est qu'il y a moins d'urgence pour les services où il n'y a aucun télétravailleur. Quand ces réunions auront-elles lieu ?

La RRH répond que les services les plus concernés par le télétravail sont réunis de façon prioritaire.

La documentation a déjà eu sa réunion. L'organisation d'activité, qui est concernée aussi, doit se réunir avant la rentrée.

Des réunions seront menées dans tous les autres services, prioritairement pour le service du web, de la rédaction et pour les cadres techniques.

A la demande de la RRH, une cellule de veille devait être mise en place, où en est-on ?

La RRH est d'accord pour tenter, une fois par trimestre de réunir le médecin du travail et la psychologue référente avec un RP.

C'est difficile du point de vue organisation et il faudra déterminer la composition exacte de cette cellule.

L'intérêt de cette cellule est de faire de la prévention primaire sur des risques psycho sociaux.

Le chargé d'édition numérique a-t-il été remplacé lors de son arrêt maladie ?

Marilyne Camacho affirme avoir remplacé l'éditeur numérique autant que possible.

Les RP constatent que cela n'a pas été possible souvent, alors qu'un salarié monteur a toutes les compétences pour remplacer le chargé d'édition numérique.

Les RP demandent que ce salarié puisse faire les remplacements et que de manière générale, le chargé d'édition numérique soit remplacé.

Locale de Nice : pourquoi la diffusion de la locale s'est arrêtée une semaine avant les vacances ? Pourquoi ? Pour des raisons économiques ?

Pourquoi aucun JRI n'a été planifié le 28 juin pour le module « côté plaque » alors que cela avait été demandé ?

Concernant la grille de vacances, la direction répond seulement qu'elle a été avancée, mais que la reprise à la rentrée sera une semaine en amont aussi.

Pour ce qui est du tournage de « côté plaque », le 28 juin, la direction explique qu'il y avait deux jri planifiés ce jour-là à la locale et trois rédacteurs. Un des deux jri devait être dispo pour tourner avec le troisième rédacteur, en charge de « côté plaque ».

Finalement, cela n'a pas été possible, au regard de l'actualité et ce tournage a été annulé.

Les RP trouvent regrettable que le tournage de « côté plaque » soit prévu sur un si petit effectif d'actu, en prenant un jri qui doit faire deux tournages.

« Côté plaque » ne devrait pas se tourner sans jri planifié, qui plus est lorsque la locale est configurée en mode été, avec seulement deux équipes d'actu donc seulement deux jri.

Une chargée de communication est arrivée depuis peu à la Braque, quelle est sa mission et son rôle ?

Elle est responsable de la communication pour la région PACA. Elle travaillera en priorité pour France 3 Côte d'Azur, mais aussi pour Provence-Alpes.

Sa mission est de faire à la fois la communication externe avec des relations presse et des événements partenaires, et de la communication interne pour les événements festifs par exemple.

Les réseaux sociaux sont un outil important de cette communication externe. La chargée de communication pourra rédiger des articles de communication sur les réseaux sociaux.

10 - Les arrêts maladies sont en nette augmentation en côte d'azur : pourrions-nous avoir un document officiel qui atteste des remplacements lors d'arrêts maladies ? Comment est remplacé le personnel absent ? Est-ce au cas par cas, l'est-il en totalité ?

Concernant le nombre important d'arrêts maladie, Marilyne Camacho répond que, selon elle, ces arrêts ne sont pas nécessairement liés à des raisons professionnelles, mais à cause d'accidents de la vie ou du covid.

La RH précise qu'il n'y a plus de contrats longs sur des arrêts maladie depuis 20 ans, mais des remplacements au coup par coup. Cela, pour des raisons budgétaires.

Pour des longues maladies, la direction opte parfois pour des remplacements avec un détachement.

Les RP ont le sentiment que beaucoup d'absents ne sont pas remplacés. La direction répond que le nombre d'équipes d'actualité est cependant maintenu.

Planning : 4 personnes se chargent de faire les plannings, quel est le rôle de chacune ?

C'est l'organisatrice d'activité qui est en charge des présences absences de tout le personnel, sur quatre semaines et sur l'année en cours.

Pour les plannings de la semaine en cours, c'est un cadre rédaction et un cadre technique qui s'en chargent, plus les assistantes, qui s'occupent aussi des plannings.

Formation aux premiers secours : des salariés sont intéressés par cette formation. La direction peut-elle organiser une nouvelle session pour ces collaborateurs ? Les CDD pourront ils suivre eux aussi cette formation ?

Les formations sont prévues pour la fin de l'année. En priorité, les renouvellements obligatoires de ceux qui sont déjà formés et sont référents, afin qu'ils ne perdent pas leur aptitude. Actuellement, 24 personnes ont cette aptitude.

Les ressources humaines souhaitent aussi répondre favorablement aux demandes de nouveaux salariés (ils sont 6) mais ils ne sont pas prioritaires par rapport aux renouvellements de formation. Les CDD ne peuvent pas bénéficier de cette formation, malheureusement!

Port du masque:

Les RP alertent la direction sur le fait que certains salariés, ne veulent pas porter le masque ou le portent sous le nez, et qu'il y a un certain relâchement.

Cela met en danger le personnel et leurs proches, même ceux qui sont vaccinés, en raison du développement du variant Delta.

La direction rappelle que les règles n'ont pas changé : il est formellement obligatoire de porter le masque dans les locaux de l'entreprise, y compris dans les open space, et en voiture.

La direction être prête à aller sur le terrain disciplinaire pour les réfractaires au port correct du masque au sein de l'entreprise.

Région Pilote : France 3 PACA est région pilote pour le web, dans les prochains mois. Que cela signifie t il exactement? Quelle conséquence pour France3 côte d'azur?

La direction explique aux RP qu'une région pilote développe une convergence, nous sommes précurseur dans ce domaine avec la région grand est. Le but est de concevoir des produits à la fois sur le web et le linéaire.

Maquillage: Quand aurons nous une réponse concernant le choix de la société prestataire en terme de maquillage?

Le retour de l'appel d'offre aura lieu en septembre.

Une partie du personnel bénéficie d'un contrat à 4 jours sans perte de salaire. Ce dispositif n'est plus en vigueur. Va t il être reconduit?

L'ancien dispositif permettait de travailler sur quatre jours sans perte de salaire, à partir de 57 ans. Ce n'est plus possible depuis 2019.

Désormais, les salariés peuvent bénéficier de la retraite progressive prévue par le code du travail, à partir de 60 ans, financée à 90 % par l'état et 10 % par FTV.

A noter qu'en situation de handicap, la dernière année, il est possible de travailler 80% et être payé 100 %.

**Prochaine réunion des RP : le 26 août
Posez vos questions avant le 17 août!**